

**Économie  
Gestion  
Administration  
Sciences  
 Sociales**



## CONDITIONS D'ACCÈS

### MASTER 1

Sous réserve d'acceptation du dossier

- Licence Economie et Gestion
- Licence Administration Economique et Sociale
- Licence du secteur Sciences humaines et sociales
- Licence du secteur Sanitaire, et social
- Validation d'études

### MASTER 2

- Titulaire d'un Master 1 du secteur sanitaire, médico-social et social
- Validation d'études

### FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : Tél. 03 21 60 60 37  
fcs-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour le valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : Tél. 03 21 60 60 59  
fcs-pac@univ-artois.fr

## MASTER

# Management Sectoriel

Parcours Cadres de direction des établissements du secteur social et médico-social

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation se donne pour objectif de former les futurs directeurs et cadres de direction du secteur social et médico-social en assurant une montée en compétences et en qualification dans un secteur qui ne cesse d'évoluer. Elle vise à assurer une prise en charge de qualité des publics vulnérables.

Un double levier permet de former les directeurs managers de demain, capables de fédérer des équipes autour de projets et d'anticiper les évolutions socio-démographiques :

- La professionnalisation reposant sur une formation en alternance, l'intervention d'un pool de professionnels en responsabilité, la conduite de projets tuteurés, la participation à des hackathons et l'utilisation de progiciels.
- L'internationalisation permettant de développer des compétences interculturelles, d'appréhender les innovations et de s'approprier les bonnes pratiques grâce à des programmes d'échanges d'étudiants et des partenariats scientifiques internationaux.

## LES COMPÉTENCES ACQUISES

Les compétences à acquérir relèvent de la loi de 2002 concernant les directeurs d'établissement du secteur sanitaire, médico-social et social : Elles sont actualisées en fonction des derniers référentiels des métiers cadres :

- savoir définir et conduire l'intervention dans le secteur grâce à :
  - la connaissance des politiques publiques du secteur, des dispositifs et des partenariats
  - la connaissance des problématiques des publics à accompagner
- savoir adopter une démarche éthique
- savoir définir et conduire le projet d'établissement ou d'unité
- savoir manager une équipe et gérer les ressources humaines
- savoir appliquer les principes de régulation économique du secteur
- savoir réaliser une gestion économique et financière
- savoir réaliser une gestion technique et logistique.

À ces compétences s'ajoutent des compétences transversales :

- savoir construire un raisonnement argumenté
- savoir communiquer en langue française ou étrangère
- savoir utiliser les outils technologiques de communication et de veille
- savoir construire une méthodologie de travail
- savoir mobiliser les apports de la recherche



## POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Construction d'une culture commune entre le sanitaire et le social : 210 h de tronc commun entre les parcours Cadres de direction des établissements du secteur social et médico-social et Cadres de santé (M2)

- Pluridisciplinarité de l'équipe pédagogique : droit, physiologie, psychologie, sciences de l'éducation, sciences de gestion, sciences économiques, sociologie

- Adossement à des laboratoires reconnus

- Missions humanitaires à l'international (S2-M1)

- Mobilité internationale : Échanges d'étudiants (M2).

## PARTENARIATS ET LABEL

- Les étudiants bénéficient des conventions qui lient l'université d'Artois avec le monde socio-économique (La Vie Active, Centre Hospitalier d'Arras, Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Croix Rouge Hauts-de-France...)

- Cette formation bénéficie du label Cluster Senior

## LES DÉBOUCHÉS

- Cadre de direction d'établissement social ou médico-social
- Directeur d'établissement social ou médico-social
- Directeur de structure d'aide à domicile et de protection de la personne
- Directeur de service d'aide à domicile
- Responsable de service de tutelle
- Directeur d'EHPAD
- Directeur d'établissement /service pour enfants ou adultes en difficulté
- Chef de service éducatif

## LE RYTHME DE LA FORMATION

Voir calendriers

### Planning de la 1<sup>re</sup> année (contrat d'alternance ou stage)

Entreprise 36-37
Université 38
Entreprise 39
Université 40
Entreprise 41
Université 42
Entreprise 43
Université 44
Entreprise 45
Université 46
Entreprise 47
Université 48
Entreprise 49
Université 50-51
Entreprise 52-53
Université 1
Entreprise 2
Université 3
Entreprise 4
Université 5
Entreprise 6
Université 7
Entreprise 8
Université 9
Entreprise 10
Université 11
Entreprise 12-13
Université 14-23
Entreprise 24-25

### Planning de la 2<sup>e</sup> année (contrat d'alternance ou stage)

Université 36-37
Entreprise 38
Université 39
Entreprise 40
Université 41
Entreprise 42
Université 43
Entreprise 44
Université 45
Entreprise 46
Université 47
Entreprise 48
Université 49
Entreprise 50
Université 51
Entreprise 52-53
Université 1
Entreprise 2
Université 3
Entreprise 4
Université 5
Entreprise 6
Université 7
Entreprise 8
Université 9
Entreprise 10
Université 11
Entreprise 12
Université 13
Entreprise 14-24
Université 25

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permettent d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. Le contrat de professionnalisation offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et niveau de formation du candidat.

Le contrat d'apprentissage offre une rémunération allant de 27 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et l'année d'exécution du contrat. Les contrats en alternance vous donnent donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

## LE PROGRAMME

SEMESTRE 1	SEMESTRE 2
<ul style="list-style-type: none"> <li>Methodologie de la recherche</li> <li>Anglais</li> <li>TIC</li> <li>Ethique et déontologie</li> <li>Connaissance des politiques publiques et de leur évaluation</li> <li>Psychologie du travail et de la santé</li> <li>Droit du travail</li> <li>Politique de formation</li> <li>Relations avec les publics pris en charge et leur famille</li> <li>Gestion financière</li> <li>Stage et développement des compétences professionnelles</li> <li>Projet tuteuré</li> <li>Mémoire et stage</li> <li>Aide à la réussite et mobilité internationale</li> </ul> <p>--- Hackathon, créathon, sprint de créativité</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Methodologie de la recherche</li> <li>Anglais</li> <li>TIC</li> <li>Connaissance des publics : aspects sociologiques</li> <li>Connaissance des publics : aspects psychologiques</li> <li>Connaissance des publics : aspects physiologiques et besoins particuliers</li> <li>Management des ressources humaines</li> <li>Management de projet</li> <li>Principes de régulation économique du secteur</li> <li>Stage et développement des compétences professionnelles</li> <li>Projet tuteuré</li> <li>Mémoire et stage</li> <li>Aide à la réussite et mobilité internationale</li> </ul> <p><b>Ou</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Stage humanitaire à l'international sur le semestre</li> </ul>
SEMESTRE 3	SEMESTRE 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>Methodologie de la recherche</li> <li>Anglais</li> <li>TIC</li> <li>Sociologie des organisations et conduite du changement</li> <li>Du projet d'établissement au projet de service</li> <li>Ethique et déontologie</li> <li>Analyse des pratiques professionnelles et gestion des conflits</li> <li>Management de la qualité</li> <li>Logistique des déchets et gestion des bâtiments</li> <li>Gestion des risques</li> <li>Comptabilité générale et analytique</li> <li>Stage et développement des compétences professionnelles</li> <li>Projet tuteuré</li> <li>Mémoire et stage</li> </ul> <p>Mobilité internationale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Methodologie de la recherche</li> <li>Anglais</li> <li>TIC</li> <li>Protection juridique des publics pris en charge</li> <li>Management stratégique</li> <li>Sociologie du travail et pratiques professionnelles</li> <li>Contrôle de gestion</li> <li>Manager un institut de formation</li> <li>Manager un EHPAD</li> <li>Manager un service d'aide à domicile</li> <li>Stage et développement des compétences professionnelles</li> <li>Projet tuteuré</li> <li>Mémoire et stage</li> </ul> <p>Mobilité internationale</p>

## CONTACTS

Cécile Carra, Directrice de la mention management sectoriel  
Philippe Duez, Directeur adjoint  
cecile.carra@univ-artois.fr  
philippe.duez@univ-artois.fr

## Secrétariat

Tél. 03 21 60 49 94

master-managementsectoriel@univ-artois.fr